

Plan Local d'Urbanisme



Prescription : 21/07/2022

Arrêt : 07/07/2026

7. Annexes Sanitaires

- Réseau d'eau potable / Notice et plan
- Réseau et Zonage d'assainissement / Notice et plan
- Élimination des déchets / Notice

BEAUR

Urbanistes

10 rue Condorcet
26100 Romans-sur-Isère

04 75 72 42 00
contact@beaur.fr

juil.-26
5.23.107

ANNEXE 7

Notices sanitaires

- ÉLEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'EAU POTABLE
- ÉLEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT
- ÉLEMENTS RELATIFS A L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ÉLEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'EAU POTABLE

La gestion de l'alimentation en Eau Potable (AEP) est actuellement gérée par la **Régie communale de l'eau, la R.E.A.M (Régie de l'Eau Aux Murois)** créée en 2009 avec Véolia eau en contrat de prestation de service. Il n'existe pas de SDAEP (Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable) sur la commune à l'heure actuelle.

Une ressource en eau potable est mobilisée pour l'intégralité de la commune : le **captage de Rif Bruyant**. Cette dernière consiste en 6 captages proches se situant aux alentours du refuge de Rivobruenti sur les communes de Lavaldens et d'Oris-en-Rattier. Selon les données disponibles sur le site de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Atlasanté (<https://carto.atlasante.fr>), la procédure de déclaration d'Utilité Publique (DUP) est en cours sur 5 captages, et 1 est abandonné. Un avis hydrogéologique a été rendu en 2019 et des travaux ont été réalisés sur les captages en 2022.

Selon les informations transmises par la commune, 2 captages seulement sont utilisés sur les 6, avec un excédent de production de 130 000 à 150 000 m³/an. Lors des épisodes de sécheresse, la commune n'a pas connu de problème d'approvisionnement en eau potable. Lors de la sécheresse de l'été 2022, il a juste été constaté visuellement une baisse du débit du trop-plein.

Le rapport annuel de 2023 du prestataire Véolia fournit les valeurs suivantes pour l'année 2023 pour la commune de La Mure :

- La capacité de production journalière est de 4 800 m³/j, soit 1 752 000 m³/an ;
- Le nombre d'habitants desservis en 2023 est de 5109 et reste stable ;
- Le volume prélevé sur les captages de Rif Bruyant a été de 497 407 m³ en 2023. Ce volume tient compte des pertes sur le réseau et correspond aux besoins en eau potable de la commune. La capacité de production du captage (1 752 000 m³/an – voir ci-avant) apparaît donc suffisante pour satisfaire les besoins actuels ;
- Le rendement de réseau est de 69,4 %. Il est légèrement au-dessus de l'objectif Grenelle 2 fixé à 68,60 % pour 2023. La quantité d'eau perdue par les fuites reste élevée ;
- Les eaux captées sont dirigées via 13,3 km de canalisation vers le réservoir des 3 croix. Ce réservoir a une capacité de 1000 m³. Le linéaire du réseau de distribution après le réservoir est de 45km ;
- Un traitement par UV et chloration est réalisé au réservoir des 3 croix ;
- Les analyses microbiologiques et physico-chimiques réalisées sur l'eau potable sont conformes à 100% ;
- Au total 8 communes sont desservies par ce captage :
 - Les communes de Lavaldens, Oris-en-Rattier, Nantes-en-Ratier et Sousville sont desservies avant le réservoir ;
 - Les communes de La Mure, Saint Honoré, Prunières, Ponsonnas et Cognet après le réservoir ;
- Les ressources sont très fragiles et menacées par le ruisseau lors des intempéries. Selon le rapport de VEOLIA pour l'année 2023, les travaux de sécurisation des captages se sont terminés en 2023. Le renouvellement des portes, le génie civil des ouvrages à reprendre, et le périmètre immédiat restaient à réaliser.

Par ailleurs, il est à noter que la commune ne dispose pas de ressource en eau potable de secours en cas de problèmes quantitatifs ou qualitatifs des captages de Rif Bruyant.

ÉLEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Eaux Usées

La **station d'épuration** (STEP) de La Mure est rattachée à cinq communes dont La Mure. Son exploitation est assurée par le **Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Jonche** avec VEOLIA en contrat d'affermage.

La commune de La Mure est équipée d'un réseau d'assainissement collectif sur la majeure partie de son territoire. Selon les données transmises par la commune, seules une dizaine d'habitations isolées sont équipées par un dispositif d'assainissement autonome.

La STEP de La Mure a une **capacité nominale 11 350 EH**.

Un Schéma directeur de l'Assainissement (SDA) a été finalisé en 2020. Le diagnostic du SDA est divisé en plusieurs phasages :

- Lors de sa phase 1, le rapport établit que **la station d'épuration est en surcharge hydraulique sur 3 années consécutives** (de 2016-2018) en raison d'entrée d'eaux claires parasites ;
- Lors de sa phase 2, le SDA établit que **le réseau de La Mure était le plus producteur d'eaux claires parasites** des 5 communes raccordées ;
- Lors de la phase 3, le rapport conclut que le réseau et **la station d'épuration fonctionne correctement par temps sec**. Toutefois, le volume déversé par le système de collecte correspondait à 5.3 % du volume produit par le territoire desservi. Il n'était donc pas conforme au seuil ERU . L'évolution des événements pluvieux entraînerait une hausse de ce pourcentage du volume déversé. D'ici 2050, les apports supplémentaires d'eaux usées strictes seraient de 205 m3/jr.

Les conclusions du SDA sont de :

- Renforcer les réseaux de collectes sur chaque commune ;
- Augmenter la capacité maximale de pompages des déversoirs d'orage ou la hauteur de déversement ;
- Créer un bassin d'orage en entrée de STEP de 2 800 m3 et de débit de fuite 160 m3/j. Les restructurations proposées par les deux précédents points augmentent les apports en entrée de la station d'épuration. Ce bassin permettra d'injecter les eaux usées après la pluie vers la station d'épuration. Selon les informations du syndicat, l'étude de faisabilité de création de ce bassin d'orage est en cours.

Selon le rapport du délégataire VEOLIA de l'année 2023, la station présente de très bonnes performances sur le traitement. Néanmoins, de nouvelles normes de calcul prenant en compte les volumes de by-pass déclassent les performances de la station. En effet, le by-pass en tête de station représente 6.8 % des volumes totaux en 2023.

Par ailleurs, toujours selon les données de VEOLIA, la charge moyenne annuelle entrante était de 3630 EH en 2023 et ses équipements avaient un taux de conformité de 96%.

Les eaux traitées sont rejetées dans le ruisseau de Champagne qui se rejette lui-même dans la Bonne. Une étude de suivi de la qualité du milieu biologique a été réalisée par Rives Environnement sur une période de 5 ans (avant et après rejet). Cette étude a montré que la qualité biologique de ces cours d'eau est dégradée.

La STEP fait face à des problèmes d'entrée d'eaux claires parasites lors d'épisodes pluvieux. Les travaux de mise en séparatifs des réseaux sont à poursuivre et le bassin d'orage reste à créer en entrée de STEP afin de limiter la charge entrante en STEP en période de pluie. Une étude de suivi a montré en outre l'impact de la non-conformité de la STEP sur la qualité biologique des milieux récepteurs.

La STEP dispose par temps sec d'une marge de capacité lui permettant de traiter des effluents supplémentaires.

Eaux Pluviales

Les eaux pluviales sont soit acheminées à la station de traitement des eaux usées (dans le cas de réseaux unitaires), soit orientées vers le milieu naturel, que ce soient les eaux superficielles (fossés, étangs, cours d'eau) soit dans les eaux souterraines par infiltration.

Dans le cas de La Mure, en mai 2019, d'après le SDA, **la commune avait 22.5 km de réseau en unitaire pour 40.4 km de réseau d'assainissement d'eaux usées**. Le SDA liste les travaux de mise en séparatif de plusieurs tronçons de réseaux et quartiers sur la commune de La Mure.

Alp'Etudes a réalisé un plan des réseaux d'eaux usées, des eaux pluviales et unitaires de La Mure en date du 15/01/2023. Il montre notamment que :

- Les collecteurs et réseaux d'eaux pluviales existants sont principalement situés au niveau des voiries ;
- La Rue Charles Alberts et les rues entre le Stade Maurice LIRA et le poste de Gendarmerie nationale font exception et chaque habitation possède des collecteurs d'eau pluviale ;
- La majorité des réseaux pluviaux est ensuite orientée sous le chemin des araignées ou la rue des Alpes vers l'Est de la commune pour être collectée dans une tranchée le long de la N85 et débutant au niveau du rond-point de la déchetterie de Sousville. Cette tranchée oriente les eaux vers un canal, où sont également rejetées les eaux traitées de la STEU, et se jetant dans la Bonne 1.2 km à l'aval ;
- Les eaux pluviales du Nord de la commune sont collectées au niveau des voiries principales et orientées vers la Jonche et ses affluents ;

A la fin des travaux de mise en séparatif des réseaux cités précédemment, les réseaux de La Mure seront presque entièrement en séparatif.

ÉLEMENTS RELATIFS À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La collecte, le recyclage et la valorisation des déchets sont des compétences de la Communauté de Communes de Matheysine (CCM).

En 2021, 70% des déchets du territoire ont été valorisés. Les 30% restants ont été incinérés.

La collecte est organisée suivant 3 catégories de déchets :

- Les **EMR (Emballages Ménagers Recyclables)**, les **PAPIERS et CARTONS** à déposer dans les colonnes de tri ou CSE (Conteneurs Semi-Enterrés) JAUNES

La CCM collecte les EMR et les Papiers, ils sont apportés au centre de tri de La Tronche (38).

- Le **VERRE** à déposer dans les colonnes de tri ou CSE VERTES

Le verre est collecté par un prestataire privé, transporté vers une usine de recyclage

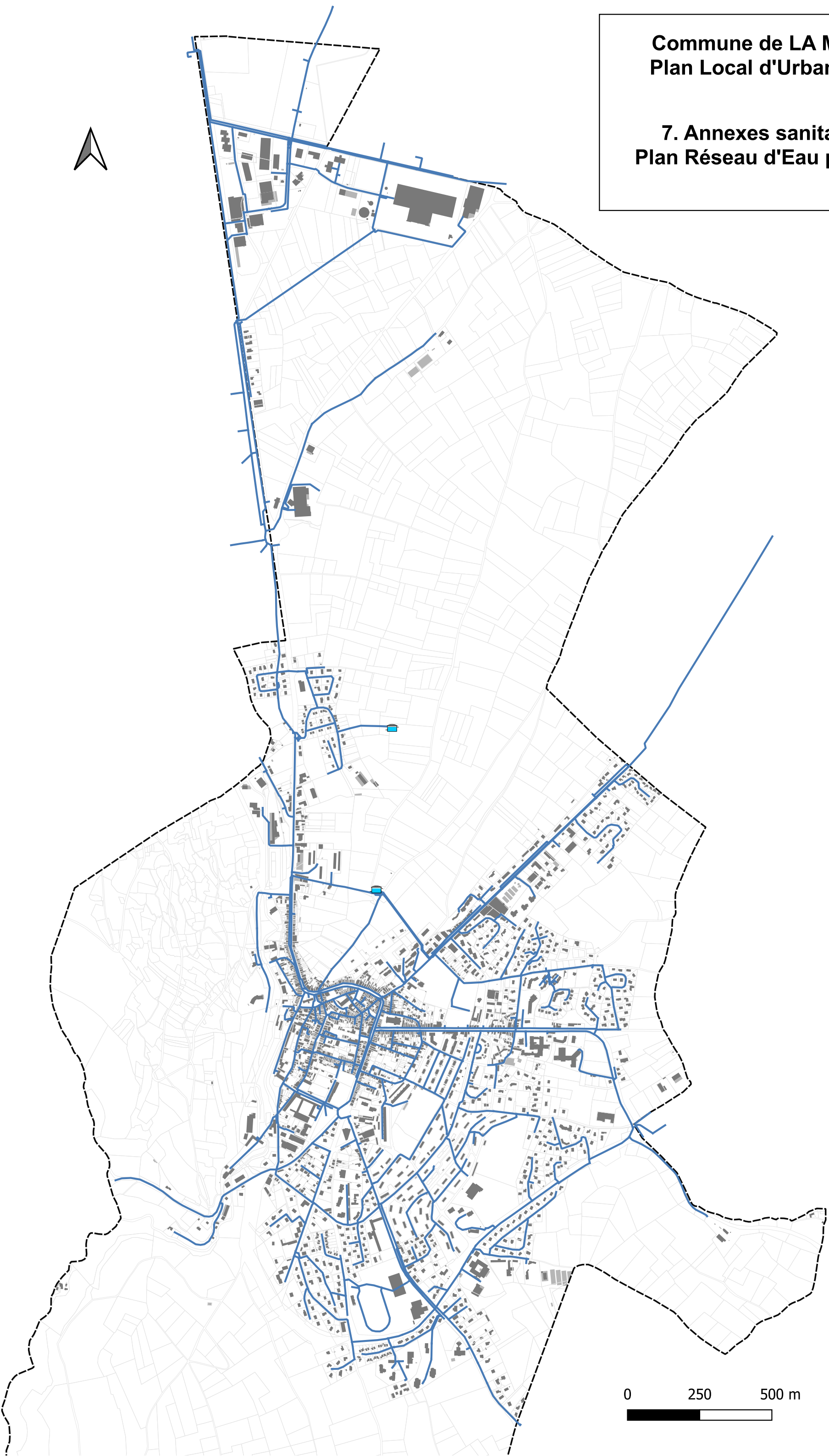
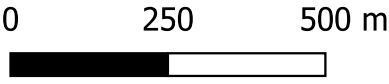
- Les **OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)** à déposer dans les conteneurs semi enterrés (CSE) GRIS

Les OMR sont collectées par des camions de la CCM, chargées dans des semi-remorques, transportées et incinérées à l'incinérateur de La Tronche (38)

La déchetterie intercommunale se situe à la sortie de la ville de La Mure (sur la commune de Sousville) en direction de Gap sur la Route Nationale 85 (RN85).

Commune de LA MURE
Plan Local d'Urbanisme

7. Annexes sanitaires
Plan Réseau d'Eau potable





SCHEMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

PLAN DES RESEAUX



Dossier :	Indice	Date	Objet
535-13	A	28/02/2022	Ajout réseaux divers
Plan n° : 36 294	B	-	-
Date : 11/2019	C	-	-
Echelle : 1/10 000	D	-	-
Dessiné par : ALP			
Nota :			

0 100 200 300 400 500 m

LEGENDE

RESEAU EU
REFOULEMENT
RESEAU UNITAIRE

OUVRAGES

PR
DO
STEP

